

**38 PALAISEAU
134 RUE DE PARIS – 91120 - PALAISEAU
Société par actions simplifiée au capital de 999,00€
Immatriculée au Greffe de EVRY sous le numéro SIREN 910 907 286**

**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
en date du 1^{er} juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le premier juin,

Les associés de la société 38 PALAISEAU se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation du Président, Monsieur Damien LE VO, faite conformément à la loi et aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent en entrant en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataire d'autres associés. Les pouvoirs des associés représentés ont été annexés à la feuille de présence.

Monsieur Damien LE VO préside la séance.

Le président de séance constate que la feuille de présence, certifiée exacte par le Président, fait ressortir que les associés présents ou, le cas échéant, représentés, possèdent la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence, l'Assemblée Générale régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Constatation de la cession totale des actions de Madame PHAM Thu Trang et Madame Thi Thuy Hien HO à Madame Quynh Chau NGUYEN PHAN ainsi qu'à Monsieur Van Chien MA ;
- 2- Prise d'acte de la démission de Monsieur Damien LE VO de ses fonctions de Président ;
- 3- Nomination d'un nouveau Président ;
- 4- Prise d'acte de la démission de Monsieur Hoanh Anh NGUYEN de ses fonctions de Directeur Général ;
- 5- Pouvoirs pour formalités.

Le président met aux voix les résolutions suivantes :

Texte des résolutions

Première résolution

La collectivité des associés, prend acte de la cession, en date du 29 mai 2025 de la totalité des 999 actions de la société détenues respectivement par :

- Madame PHAM Thu Trang pour 500 actions
- Madame HO Thi Thuy Hien pour 499 actions.

La cession se répartit comme suit :

- 490 actions de Madame PHAM Thu Trang sont cédées à Monsieur Van Chien MA ;
- 10 actions de Madame PHAM Thu Trang sont cédées à Madame Quynh Chau NGUYEN PHAN, et 499 actions de Madame HO Thi Thuy Hien sont cédées à Madame Quynh Chau NGUYEN PHAN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur Damien LE VO de ses fonctions de Président de la société, à effet immédiat.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée nomme en qualité de Président de la société : Madame Quynh Chau NGUYEN PHAN, née le 27 novembre 1994 à HO CHI MINH VILLE (Vietnam), de nationalité vietnamienne, demeurant 77 rue Jules Michelet – 92700 – COLOMBES.

Le Président exercera ses fonctions pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Madame Quynh Chau NGUYEN PHAN déclare accepter ce mandat et certifie n'être frappée d'aucune interdiction, déchéance ou incompatibilité de nature à lui interdire d'exercer cette fonction conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur Hoanh Anh NGUYEN de ses fonctions de Directeur Général de la société, à effet immédiat.

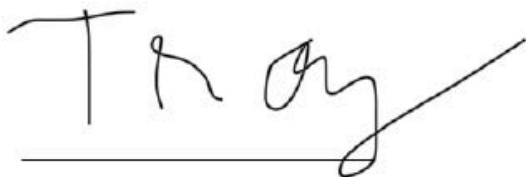
Tous pouvoirs sont donnés au président pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, conformément à l'article quatorze (14) des statuts, par les associés pour servir et valoir ce que de droit.

Madame Thu Trang PHAM



Madame Thi Thuy Hien HO




Bon pour acceptation des
fonctions de Président
Madame Quynh Chau NGUYEN PHAN (1)



Monsieur Van Chien MA

(1) Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Président à compter de ce jour »